



## Harcèlement moral - Que réclamer ?

Par **Trocoeur**, le **29/11/2010** à **05:28**

Bonjour,

Mon employeur a essayé de me virer pour motif de cause réelle et sérieuse, et ce suite à un accident (bras cassé et mon refus de monter en toiture). Il est évident que sa manoeuvre a échoué et il renoncé au licenciement.

Cette tentative m'a mis dans un état de dépression et burnout (Médicalement 2459 sur une échelle de 1 à 1000).

A ma reprise mon employeur me harcèle et en est arrivé à me dire : "Ca mettra du temps mais vous virer, nous y arriverons..."

Sur la défensive je me suis muni de preuves, j'ai envoyé à mon employeur 3 courriers par AR lui énonçant des faits de harcèlement et en lui demandant d'arrêter ce harcèlement moral mais rien n'y fait.

Je me suis donc présenté à l'inspection du travail qui m'a déclaré que mon dossier (1 gros classeur) était suffisant pour que les faits soient avérés.

Je souhaiterais simplement savoir, outre les indemnités légales, que réclamer ?

Je tiens à dispositions les 3 courriers, 18 pages...

Cordialement

Par **P.M.**, le **29/11/2010** à **09:39**

Bonjour,

Il est difficile de chiffrer comme ça les demandes de dommages-intérêts et en l'occurrence elle pourraient être justifiées à de nombreux titres...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale s'il y a en a dans l'entreprise ou à défaut, extérieure ou même d'un avocat spécialiste...

Une procédure pénale pourrait être aussi envisagée...